

se rencontrent toutes les voyelles, excepté *o*, qui exprime la douleur; pour la remplacer, on a répété la première voyelle, *a* »; puis vient l'exposé des joies du Christ ressuscité, que la sainte pourrait rattacher à chaque voyelle (l. IV, ch. xxvii). La révélation peut être vraie, s'il s'agit d'une signification conventionnelle donnée à la lettre *o*. Mais, *par elle-même*, comme le remarque Amort, cette voyelle sert à exprimer aussi bien le plaisir que la douleur (part. II, ch. viii, § 10); et les autres expriment la douleur, comme le plaisir. Toutefois il en était peut-être autrement dans la langue parlée par la sainte. Mais alors encore il ne faut pas transformer en une décision de philologie ce qui est simplement une pieuse industrie, propre à fixer l'esprit.

S. — Nous avons vu que parfois on n'a qu'une demi-intelligence d'une révélation divine; mais on peut citer des cas où il y a moins encore. Dieu, tout d'abord, ne fait comprendre aucunement le sens de la vision. C'est ainsi que Pharaon et ses deux serviteurs durent recourir à Joseph pour interpréter leurs songes prophétiques. Nabuchodonosor ne pouvait même pas arriver à se rappeler le songe de la statue aux pieds d'argile. Il fallut que Daniel lui en retraçât tous les détails; il le fit en avertissant que cette connaissance surnaturelle était le signe de la vérité de son interprétation. Daniel fut également seul à comprendre l'autre songe du même prince, celui de l'arbre coupé, et la vision du festin de Balthasar.

Ces visions étaient envoyées de Dieu à des pécheurs. Celles des saints ont parfois aussi été inintelligibles pour eux pendant quelque temps. Lorsque **S^t Pierre** eut la vision du linge contenant divers animaux, une voix lui dit par trois fois : « Lève-toi, Pierre, tue et mange ». Il crut qu'il s'agissait de sa nourriture, d'autant plus que l'extase l'avait saisi pendant qu'il avait faim et qu'on lui préparait son repas (*Actes*, x, 9). Il ne voyait pas le vrai sens, qui était symbolique, l'ordre de baptiser les payens sans leur imposer d'abord les pratiques de la loi mosaïque. Il cherchait en vain à comprendre (*dum intra se hæsitaret*, v. 17). Il n'y arriva que deux jours plus tard, lorsque, appelé à Césarée chez le centurion Corneille, qui voulait se faire chrétien, il vit que le Saint-Esprit descendait sur toute l'assistance (v. 44 et x, 17).

9. — Les fausses interprétations peuvent venir, non plus de

l'obscurité de la révélation, mais de ce qu'à l'insu du voyant, elle contient des **conditions sous-entendues**. Il a le tort de la prendre dans un sens absolu.

C'est ainsi que **Jonas**, prédisant que Ninive serait détruite dans quarante jours, était persuadé que l'événement arriverait même si les habitants se convertissaient. Dieu avait décidé le contraire, sans l'en informer. En voyant que Ninive convertie restait debout, il tomba « dans le désespoir et la colère », demandant à mourir (*Jonas*, iv, 1).

Peut-être faut-il expliquer de la même façon une fausse prophétie que fit **S^t Norbert**, fondateur des Prémontrés. Voici le récit qu'en fait **S^t Bernard** (édition Migne, *lettre 56*; écrite vers 1128) : « Je lui ai demandé ce qu'il savait sur l'Antéchrist. Il m'a déclaré avoir su par révélation, d'une manière *très certaine*, qu'il viendrait du temps de la génération actuelle. Comme je ne partageais pas sa conviction, je lui demandai de m'exposer ses raisons. Sa réponse ne me satisfait pas. Il chercha au moins à établir qu'il ne mourrait pas sans avoir vu une persécution générale dans l'Eglise. »

S^t Vincent Ferrier nous offre un exemple encore plus saisissant de conditions sous-entendues dans les prophéties. Il employa les vingt et une dernières années de sa vie (1398-1419) à annoncer que le jugement dernier était *prochain*, dans le sens vulgaire de ce mot. Il l'avait appris par une vision très claire, énoncée sans condition (1) dont il prouvait la vérité en semant partout les miracles. On en comptait déjà plus de 3.000, de son propre aveu, lorsqu'il vint prêcher à Salamanque (1412); et c'est là qu'il apporta en témoignage son prodige le plus célèbre, ressuscitant pendant un quart d'heure une femme que l'on portait au cimetière, et qui confirma ses dires. Cependant cette prophétie si bien appuyée ne s'est pas réalisée. On explique ce fait en disant qu'elle était conditionnelle. L'époque du Grand Schisme d'Occident méritait bien comme châtiment la fin du monde. Mais ce malheur a été évité par les conversions en masse que les menaces du saint et ses miracles produisirent dans toute l'Europe, chez

(1) Il la complétait par ses raisonnements avec lesquels il ne la confondait pas. Il écrivait : « Il s'est formé dans mon esprit une opinion et une croyance *vraisemblables*, mais sans une certitude suffisante pour la prêcher, c'est que l'Antéchrist est né depuis neuf ans ».

les catholiques, les hérétiques, les juifs et les musulmans (1).

10. — Il est à croire que toutes les **prophéties** comminatoires sont conditionnelles; et de même celles **qui annoncent des faveurs**. On peut donner comme exemple la promesse sur le scapulaire. La S^{te} Vierge apparut à S^t Simon Stock, sixième général des Carmes (à Cambridge, 1251) et lui dit : « Celui qui mourra revêtu de cet habit n'aura pas à souffrir des feux éternels ». Il est admis par les théologiens que cette phrase, en apparence absolue, ne doit pas être prise en toute rigueur. Il en résulte, il est vrai, que de très grandes grâces de salut sont attachées au port du scapulaire, et qu'on se crée par là une espèce de droit à la protection singulière de la reine du ciel. Mais si, au lit de mort, on rejetait les secours de la religion, il est clair qu'on ne mériterait plus cette protection et qu'on se damnerait. Il en serait de même si on se prévalait de la promesse pour se plonger plus à son aise dans tous les vices (Voir le R. P. Terrien : *Marie, mère des hommes*, I. X, ch. 1). Aussi Benoît XIV dit en parlant de cette révélation : « Elle ne dit pas que celui qui a porté le scapulaire sera, *par cela seul*, préservé du feu éternel, sans qu'il ait jamais fait autre chose. Il faut pour le salut éternel, des bonnes œuvres et la persévérance dans le bien (*De festis*, pars II, n° 76). Il fait remarquer avec Bellarmine que la Sainte Écriture promet parfois le salut à des pratiques qui, *à elles seules*, ne peuvent suffire, telles que la foi, l'espérance, l'aumône, la communion.

De même beaucoup de promesses divines faites à des ordres religieux ou à des confréries supposent une coopération, mais cette coopération sera excitée par de grandes grâces.

11. — *Seconde cause d'erreur.* Lorsque les visions représentent des **scènes historiques**, par exemple, celles de la vie ou de la mort de Notre-Seigneur, elles ne le font souvent que d'une **manière approximative** et vraisemblable, sans qu'on en soit prévenu. On se trompe en leur attribuant une exactitude absolue.

Cette erreur est fort naturelle. Car, au premier abord, il semble que, lorsque les visions sont divines, tous leurs détails devraient

(1) Voir l'histoire, si documentée, du saint, par le R. P. Fages, O. P. (Paris, Picard, 1901). L'auteur résume ainsi sa discussion sur la prophétie du jugement dernier : « La prédication de Jonas a sauvé Ninive; la prédication de Vincent Ferrier a sauvé l'univers ».

être la reproduction fidèle de la réalité d'autrefois, pour le paysage, les costumes, les paroles, les gestes, etc. Plusieurs saints ont cru en effet que l'événement s'était passé de la manière qu'il s'est déroulé devant eux.

Mais Dieu ne nous trompe pas, quand il modifie certains détails. S'il s'astreignait à une exactitude absolue, il s'abaisserait au rang de professeur d'histoire et d'archéologie. On chercherait dans les visions la satisfaction d'une vaine curiosité d'érudit. Il a un but plus noble : sanctifier l'âme et lui faire aimer Jésus souffrant. Il agit comme un peintre qui, pour exciter notre piété, se contente de peindre la scène à sa manière, mais sans trop s'écarter de la vérité. Quelle utilité y aurait-il à ce que les personnages aient juste le costume qu'ils portaient ce jour-là? que telle tunique soit rouge et non pas bleue?

On a la preuve positive de ces modifications partielles. Car quelques saints, on voyant Jésus en croix, ont aperçu dans ce tableau qu'il n'y avait que trois clous; d'autres en ont vu quatre. Par conséquent, Dieu n'a pas voulu trancher par une révélation cette question controversée (1).

12. — Dieu a un autre motif de modifier certains **détails**. Il en ajoute parfois à une scène historique, pour faire comprendre la pensée secrète du mystère. Les spectateurs n'avaient rien vu de semblable.

Catherine Emmerich croyait avoir su que Marie d'Agréda avait

(1) Dans le premier cas, furent S^{te} Madeleine de Pazzi, la B^{ee} Varani, la B^{ee} Gerardesca de Pise et Catherine Emmerich. S^{te} Claire de Montefalco et S^{te} Véronique Giuliani ont même eu les trois clous imprimés dans le cœur. Le second cas est présenté par S^{te} Brigitte. Il y a de même divergence sur la forme de la croix, et sur la question de savoir si elle a été dressée avant ou après le crucifiement (Voir les Bollandistes au 25 mai, p. 246; *Parergon*, n° 2).

Certaines stigmates ont eu la plaie de l'épaule; mais les unes à droite, les autres à gauche. De même pour la plaie du côté (D^r Imbert t. II, ch. vi, p. 77).

Voici d'autres contradictions historiques qui existent dans des visions célèbres, et dont je continue à ne pas discuter l'ensemble. Catherine Emmerich dit que la S^{te} Vierge mourut treize ans après son Fils (*Vie de la S^{te} Vierge*, part. II, ch. xii). La sœur Gojow donne le même chiffre (*Vie* par la Mère de Provane, part. III, ch. viii); Marie d'Agréda compte vingt et un ans, quatre mois dix-neuf jours (*Cité mystique*, part. III, l. VIII, ch. xix); S^{te} Brigitte, quinze ans (l. VII, ch. xxvi); S^{te} Elisabeth de Schoenau, un an et demi (Bolland., 18 juin, n° 110). La troisième dit que Marie ressuscita trois jours après sa mort (*ibid.*, ch. xxi); la quatrième, quinze jours; la cinquième, quarante jours; la B^{ee} Bonomi, trois jours.

S^{te} Brigitte (l. VII, c. xxi) et Marie d'Agréda (part. II, n° 479, 481) se contredisent entre elles sur l'enfantement de Bethléem. — Là et ailleurs, elles entrent toutes deux dans des détails inutiles et que les âmes pieuses ne pourraient plus supporter.

pris dans un sens réel une foule de tableaux qu'elle aurait dû comprendre d'une manière allégorique et spirituelle (*Vie de Jésus-Christ*, d'après Catherine Emmerich; t. I, préface de Brentano, ch. IX).

13. — De même, dans les visions du paradis, du purgatoire et de l'enfer, Dieu ne montre qu'en partie la réalité, qui surpasserait trop notre intelligence. Il s'adapte à notre nature en usant de **symboles**. Les anges et les saints se montrent avec des corps que pourtant ils n'ont pas; ils sont revêtus de riches costumes, prennent part à des processions ou cérémonies. Le ciel devient un festin ou un jardin délicieux. Ces tableaux se présentent au voyant conformément à ses idées et à celles des artistes de son temps. On en a un exemple dans les visions de S^{te} Lydwine (Voir sa *Vie* par Huysmans, ch. VIII), et dans celle de l'Apocalypse sur les quatre animaux qui siègent au milieu de la cour céleste. S^t Jean en emprunta les principaux traits à Ezéchiel, qui lui-même en trouvait l'image dans les bas-reliefs géants des palais assyriens, que les juifs avaient sans cesse sous les yeux pendant la captivité de Babylone.

Tout cela doit être compris d'une manière spirituelle.

14. — Ce qui précède suffirait déjà à nous expliquer comment Amort, qui a fait une étude approfondie de ces questions, a pu dire : « Les révélations des personnes dont la sainteté et la doctrine ont été approuvées par les docteurs et chefs de l'Eglise **se contredisent entre elles**; exemple, celles de S^{te} Brigitte, de S^{te} Gertrude, de S^{te} Catherine de Sienne » (part. I, ch. XXII, § 1, n° 24). Il cite Baronius disant que S^{te} Mechtilde et S^{te} Brigitte se contredisent également (part. I, ch. VIII, n° 12).

15. — On voit dès lors qu'il est imprudent de chercher à **reconstituer l'histoire**, à l'aide des révélations des saints. La B^{ème} Véronique de Binasco a vu passer devant ses yeux toute la vie de Jésus-Christ, comme S^{te} Françoise Romaine et Catherine Emmerich. Les Bollandistes ont reproduit ses récits (13 janvier), mais préviennent dans la préface (n° 4) que « des hommes savants » croient y découvrir beaucoup d'erreurs historiques.

On a même porté un jugement plus explicite sur les visions de S^{te} Françoise Romaine. Dans la vie écrite sous le nom de Marie Anguillara, qui succéda à la sainte dans le gouvernement de sa congrégation des Oblates de Rome, l'auteur s'exprime avec la

réserve que voici : « *Beaucoup* de choses qu'elle a vues en extase doivent être considérées comme étant simplement de *pieuses méditations* et des contemplations *dues à sa propre activité*, surtout celles qui concernent la vie et Passion du Sauveur; on le voit facilement à la lecture. On ne peut nier cependant qu'il ne s'y soit mêlé de vraies révélations. Laissant le soin de ce discernement aux pieux lecteurs et aux supérieurs, je transcrirai indistinctement tout ce que contiennent les anciens manuscrits (Bolland., 9 mars; 1^{re} *Vie* de la sainte; préface, n° 10). Voir le numéro qui va suivre.

16. — *Troisième cause d'erreur*. Il peut arriver que, pendant une vision, l'esprit humain garde le pouvoir de **mêler**, dans une certaine mesure, **son action à l'action divine**. On se trompe alors en attribuant *purement* à Dieu les connaissances ainsi obtenues. Tantôt c'est la mémoire qui apporte ses souvenirs, tantôt la puissance d'inventer qui s'exerce (1).

Les auteurs pensent que ce danger est fort à craindre lorsque la personne parle pendant l'extase. Car puisqu'elle parle, ses facultés sensibles n'ont pas complètement perdu leur activité. Elles peuvent donc avoir leur part dans la révélation.

Amort voit là une preuve que S^{te} Françoise Romaine avait une action personnelle dans ses visions (numéro précédent), car ses extases n'étaient ni silencieuses, ni immobiles (Voir chap. XIII, n° 2).

17. — Il y a danger de confondre l'action divine avec la nôtre, même dans une oraison non extatique, lorsque Dieu semble nous envoyer une **inspiration** un peu forte. Elle a beau être très courte et presque instantanée, nous aimons à croire qu'elle se prolonge, et l'illusion est facile, car nous ne savons pas le moment précis où finit l'influence divine et où la nôtre lui succède. Quand une pierre est lancée dans un lac tranquille, le choc ne dure qu'un instant, mais l'eau ne reprend pas immédiatement son immobilité première. Une série d'ondulations continue à partir du point touché, comme si de nouvelles pierres y tombaient. De

(1) Le P. Séraphin a écrit un volume comme apologie de Marie d'Agréda. Ce qui ôte beaucoup de force à son argumentation, c'est que, *sans s'en rendre compte*, il la base sur ce faux principe qu'une révélation non diabolique est *entièrement* divine ou *entièrement* humaine. Il croit aussi que notre esprit ne peut rien ajouter aux visions intellectuelles (p. 173); ce qui n'est pas toujours vrai (n° 37).

même, dans l'âme, un ébranlement, une fois provoqué, ne s'arrête pas subitement avec l'action qui l'a produite. Tout se passe à peu près comme si on continuait à recevoir quelque chose; mais c'est une ondulation purement humaine.

18. — De même ceux qui ont souvent des révélations vraies peuvent **devenir négligents** à bien les discerner, et ils prophétisent à faux.

La sœur Labouré, fille de la Charité, qui a reçu, en novembre 1830, la révélation de la Médaille miraculeuse, a fait des prédictions exactes (par exemple, elle a annoncé quarante ans d'avance, et avec leur date précise, les massacres de la Commune de 1870); mais d'autres ne se sont pas réalisées. En pareil cas, dit son historien, M. Chevalier, elle reconnaissait tranquillement son erreur et disait : « Eh bien! je me suis trompée; je croyais vous avoir dit vrai. Je suis bien aise qu'on sache la vérité ».

19. — Quel est le **genre d'idées** personnelles que nous sommes surtout portés à attribuer fausement à l'influence divine, soit pendant l'extase, soit dans une union intime avec Dieu?

Il y en a deux :

20. — 1° Les idées qui **flattent nos désirs**. Si nous avons un projet très à cœur, et à plus forte raison si nous sommes travaillés de l'envie imprudente de le voir encouragé par une révélation, il nous semblera très facilement que Dieu parle pour le conseiller ou le commander.

21. — 2° Les **idées préconçues**, en matière de *doctrine* ou *d'histoire*; et de même le souvenir de ce qui nous a vivement frappé dans nos lectures et conversations. Ainsi, quand une personne appartient à une congrégation religieuse, ses révélations en ont souvent les doctrines et la couleur. Cela tient aux idées dans lesquelles elle s'entretient, puis à celles de ses confesseurs. Ceux-ci agissent inconsciemment par leur enseignement *répété*, par le tour de leurs questions, qui amènent naturellement certaines réponses; quelquefois plus ouvertement, en laissant voir combien ils désirent que la révélation approuve leurs idées.

La *Vie* de S^{te} Colette présente un exemple de cette influence des idées préconçues. Sur la foi de ses directeurs, elle avait d'abord admis que S^{te} Anne s'était mariée trois fois et avait eu plusieurs filles. Depuis, elle rejeta cette légende. Mais, dans l'inter-
valle, elle crut voir S^{te} Anne venir lui rendre visite avec toute sa

famille supposée (Benoît XIV, *De Canon.*, l. III, c. LIII, n° 17; et Bollandistes, au 25 mai, p. 247, *Parergon*, n° 8).

Certains faits racontés dans des révélations contestées ne sont que la reproduction de traits appartenant aux évangiles apocryphes, ou à des légendes postérieures. A la fin du moyen âge et à l'époque de la Renaissance, ils étaient vulgarisés par des livres tels que la *Légende dorée* de Jacques de Voragine.

Les erreurs que nous venons d'énumérer ont parfois été si loin, qu'on n'a plus su quelle valeur il fallait attribuer à certaines révélations faites à des saints. Le P. Lancicius, cité par Benoît XIV (*De Canon.*, l. III, c. LIII, n° 17), dit : « Je pourrais nommer plusieurs femmes extatiques que le Saint-Siège a mises au nombre des saints; j'ai lu les révélations qu'elles ont cru avoir dans l'extase, ou à la suite. Elles sont parsemées d'*hallucinations*, et c'est pour cela qu'on a défendu de les imprimer ».

22. — Comme l'**activité propre** de l'esprit des voyants est une des principales causes d'erreur, il est bon d'en citer quelques exemples.

23. — Commençons par S^{te} **Élisabeth**, abbesse bénédictine de **Schoenau**, près de Trèves, et amie de S^{te} Hildegarde (1129-1165). Elle eut beaucoup de révélations sur des sujets historiques, notamment sur le martyre de S^{te} Ursule et de ses compagnes, dont on venait de découvrir les ossements (1156). Quand on les lui apportait, elle croyait savoir surnaturellement les noms et la biographie de ceux à qui ils avaient appartenu. Pour s'en instruire, elle accablait de questions son ange gardien et les saints. Au début, elle n'osait pas le faire; malheureusement ses directeurs la poussèrent à cette curiosité dangereuse. Bien plus, les révélations ayant disparu, elle fit prier ardemment sa communauté pendant dix-sept jours pour en avoir la suite (Bolland. du 18 juin; *Vie*, n° 102).

C'étaient là d'excellentes dispositions pour être illusionnée. Mais la sainte était persuadée, au contraire, que toutes ses révélations étaient la pure vérité. Elle l'affirmait jusque sur son lit de mort, et s'étonnait grandement de rencontrer de l'opposition. Elle avait même été jusqu'à réclamer qu'on les publiât officiellement de son vivant. « Je venais, dit-elle, d'écrire le livre de mes révélations, quand le jour de S^t Pierre et de S^t Paul, mon ange m'apparut et me dicta ces paroles pour les évêques de Trèves, de Cologne et de Mayence : « Sachez de la part du Dieu grand et

« terrible, et de ma part, ange de ce livre, que vous devez faire connaître à l'Église romaine et à tout le peuple les paroles qui se trouvent dans cet écrit. Ne croyez pas que ce soient des inventions de femmes ! Le Dieu très bon en est l'auteur. Ce que je vous dis à vous, je le dis pour tous » (*ibid.*, n° 106).

La postérité n'a pas ratifié les jugements de la sainte. Amort prouve que ces visions sont remplies d'erreurs historiques, et il en attribue la plus grande partie, au moins, à l'imagination. Les Bollandistes ont admis ses conclusions (21 octobre, prologue de la *Vie de S^{te} Ursule*, § 5).

24. — Les Bollandistes jugent de la même manière les révélations qu'eut, encore sur S^{te} Ursule, le B^{en} Herman Joseph (*ibid.*, § 7). Ces auteurs ne contestent pas, pour cela, les autres grâces reçues par les deux saints. On accorde que le B^{en} Herman a fait des prophéties vérifiées et des miracles.

25. — L'étude des livres écrits par S^{te} Hildegarde fait encore voir comment une action tout humaine peut s'ajouter à l'action divine, sans qu'on s'en rende compte. Cette sainte doit avoir reçu des grâces exceptionnelles de science infuse et de prophétie ; sans quoi on ne s'expliquerait pas son influence sur ses contemporains (1). A la vérité, elle reconnaissait elle-même que cette science

(1) Elle n'apprit jamais la lecture, l'écriture, la musique, ni le latin. Elle sut tout cela miraculeusement, et comprenait de même, dit-elle, le sens de la Bible et des « saints philosophes » (Edition Migne, col. 104, A). Ce qui prouve encore une intervention surnaturelle pour sa science du latin, c'est qu'elle saisissait en bloc le sens des mots qu'elle lisait, sans pouvoir les décomposer en mots différents, ni analyser les cas et les temps (Migne, col. 384, A). Elle avait besoin d'un secrétaire pour corriger ce qu'elle dictait en cette langue.

Jamais elle n'eut d'extases (Dom Pitra, *loc. cit.*). Elle puisait ses connaissances dans une lumière divine qu'elle reçut sans discontinuer depuis l'âge de trois ans, à l'état éveillé (Migne, col. 384, A ; 103, A ; 13, D). C'est ce qu'elle appelait l'ombre de la lumière vivante. De temps à autre, elle recevait une connaissance plus haute, celle de Dieu, et elle l'appelait, par opposition, la lumière vivante (Migne, col. 18, A). Marie d'Agréda fait de sa science une peinture semblable (*Cité mystique*, part. I, l. I, ch. n).

Cette lumière sur les créatures et les événements avait un caractère spécial chez la V^{be} Anne-Marie Taïgi (1769-1837). Pendant quarante-sept ans elle vit près d'elle un soleil symbolique paraissant avoir la grandeur du soleil naturel. Quand elle le regardait (elle ne se le permettait pas sans motif), elle avait la connaissance d'une foule de choses utiles au bien des âmes. Souvent elles étaient figurées autour du soleil comme dans un tableau mouvant. Elle arrivait ainsi à donner sur les affaires des réponses promptes et précises, sans laisser presque le temps d'expliquer de quoi il s'agissait. Est-ce à dire qu'elle ne se trompait jamais ? Le procès de béatification nous l'apprendra. Elle a prédit un grand triomphe temporel de l'Église en termes tels que ses amis et Pie IX lui-même croyaient qu'il se réaliserait sous ce Pontife. Il n'en a rien été.

n'était pas complète (Voir ses œuvres publiées par le cardinal Pitra, p. 333). Mais elle était convaincue qu'elle n'y ajoutait rien d'elle-même. Voici, en effet, ce qu'elle écrivait à soixante-dix ans : « Ce que je ne vois pas dans ma vision, je l'ignore, car je suis illettrée ; et quand j'écris en vertu de cette lumière, je ne mets pas d'autres paroles que celles que j'ai entendues » (Migne, col. 18, A ; Cardinal Pitra, p. 333).

Et cependant il nous est impossible d'admettre que tout ce que la sainte a écrit vienne de Dieu. Car ses ouvrages sont pleins d'erreurs scientifiques, de celle précisément qu'on admettait au XII^e siècle (1).

26. — Il est donc permis de croire que Dieu s'est contenté d'exciter son intelligence et son imagination. Dans cet état elle a pu apprendre, imaginer, se rappeler, bien au delà de la mesure que comporterait l'état ordinaire. Mais, à son insu, beaucoup de ses connaissances proviendraient réellement de ses conversations fréquentes avec les théologiens et savants de l'époque, de ses lectures ou des sermons qu'elle avait entendus.

Il est fort heureux, ajoutons-le, qu'elle n'ait pas été en avance sur la science de son temps. Si elle avait connu les vérités qu'on a découvertes depuis en astronomie, en physiologie et en physique, les savants, au lieu de l'admirer, l'auraient persécutée, comme on l'a fait à tant d'autres initiateurs, et elle eût perdu ainsi une grande partie de son influence religieuse (Voir à la bibliographie, n° 125, sur le P. Séraphin).

27. — Pour expliquer d'une manière favorable les illusions scientifiques de S^{te} Hildegarde, on pourrait admettre l'hypothèse suivante :

(1) L'un de ses ouvrages surtout en est rempli. C'est *Le livre des subtilités de la nature*, traité de physique et de médecine, en 9 livres et 534 chapitres (Migne, col. 1126), où toutes les qualités des corps sont expliquées à l'ancienne mode, par les proportions (purements fantaisistes) dans lesquelles ils possèdent le sec et l'humide, le chaud et le froid. Voir notamment les chapitres sur l'air, le saphir, l'aimant, les œufs, la mandragore, le basilic, l'éléphant, le lion, le dragon (auquel elle croit, et qu'elle décrit sans hésitation), la licorne, le griffon, etc. Voir encore le *Liber divinorum operum*, visions 3 et 4, où la sainte montre en 124 chapitres les correspondances qui lui paraissent exister entre le monde spirituel et les mondes de l'astronomie et de la physiologie.

Elle attribuait aussi à une source surnaturelle la musique qu'elle a composée, et la langue nouvelle et bizarre dont elle a donné le dictionnaire. Personne n'a pu en découvrir l'utilité ; ce qui prouve avec probabilité que c'était un simple jeu de son imagination. En résumé, il semble qu'il y a eu chez elle des grâces exceptionnelles et des illusions énormes.

Dieu, semble-t-il, peut mettre surnaturellement dans l'intelligence d'une personne une portion de la science de son temps, telle qu'elle se trouve dans les livres existants ou dans l'esprit des savants contemporains; mais en la prévenant, de quelque façon, au moins une fois pour toutes, qu'il ne garantit pas le contenu de cet ensemble, et que dès lors il ne faut l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Un tel don, quoique imparfait comme certitude, serait déjà magnifique. Nous tous qui avons peiné pendant une vie entière sur les livres, et qui oublions sans cesse ce que nous avons appris, nous serions charmés de posséder un procédé aussi expéditif de nous instruire et de retenir.

Le point important est de remarquer qu'ici Dieu ne trompe pas l'âme, puisque, par hypothèse, il l'a prévenue d'une certaine façon. Il se contente de lui apprendre surnaturellement ce qu'elle aurait pu apprendre naturellement. Comme certitude, elle n'est pas dans une condition pire que les savants ordinaires. Ceux-ci, malgré la confiance qu'ils ont dans leurs maîtres, admettent que toute science est sujette à l'erreur, et qu'à côté de parties solides et définitives, elle en renferme de provisoires et de caduques. S'ils se trompent dans le discernement, ils ne doivent en accuser que leur peu d'habileté, la faiblesse de leur intelligence, ou leur précipitation.

28. — Continuons à citer des exemples, malgré la répugnance bien naturelle que nous éprouvons à découvrir des erreurs historiques ou scientifiques chez des saints, que nous nous étions plu à regarder comme infaillibles. Mais il ne faut jamais avoir peur de la vérité. D'ailleurs les constatations que nous faisons sont utiles : elles justifieront les règles sévères qu'il faudra énoncer plus loin au sujet des révélations.

Du temps de **S^{te} Françoise Romaine**, on croyait au ciel de cristal. Imbue de cette idée, elle affirme qu'elle l'a vu, bien vu, dans les nombreuses visions qui lui faisaient visiter le firmament. Il est placé entre le ciel des étoiles et l'empyrée. Elle compare ces trois cieux comme lumière et beauté; son confesseur ayant demandé à connaître leurs distances mutuelles, elle les déclare plus grandes que la distance de la terre au plus voisin. Ignorant que la couleur bleue du ciel n'est que celle de l'atmosphère, elle l'attribue au ciel des étoiles, qui

par suite serait un corps (Bolland., 9 mars; 1^{re} Vie, n° 30).

29. — Les idées préconçues ont peut-être influé sur **S^{te} Catherine de Ricci**. Elle eut toute sa vie beaucoup de dévotion à Jérôme Savonarole, ami de sa famille. Elle voulait réhabiliter la mémoire du fougueux tribun, qui tâcha de faire de Florence un cloître, se lança dans les luttes politiques et mourut sur le bûcher en 1498. Elle travaillait à le faire honorer d'un culte public, comme prophète et martyr. Frère Jérôme lui apparut très souvent, environné de splendeur, suivi de ses deux compagnons de supplice; deux fois il la guérit subitement d'une maladie grave. Ces apparitions parurent d'abord un obstacle à la béatification de Catherine. Le promoteur de la foi, le futur pape Benoît XIV, se porta accusateur sur ce point, déclarant que la sœur avait péché en invoquant un homme livré par l'Eglise au bras séculier (*De Canon.*, l. III, c. xxv, n° 17-20). On n'eut pas de peine à résoudre cette objection. Mais il en restait une plus délicate. Béatifier Catherine, n'était-ce pas proclamer que ces visions étaient divines? Or, d'après ces visions, Savonarole était un saint aux yeux de Dieu, sinon aux yeux des hommes. C'était donc décider par autorité divine une question brûlante et controversée. Benoît XIII fit cesser le débat en ordonnant de faire abstraction du culte rendu par Catherine au frère Jérôme, et par suite des apparitions qui provoquaient ce culte (*ibid.*, et *Vie* par le R. P. Bayonne, t. II, ch. xvii). Cette disjonction entre la vertu et les visions revenait à proclamer ce principe : quand on canonise un serviteur de Dieu, c'est sa vertu que l'on canonise et non ses visions.

30. — Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de l'ensemble des révélations de **Marie d'Agréda**, on est obligé au moins d'admettre qu'elles renferment certaines erreurs. Ainsi elle crut savoir par révélation qu'il y a un ciel de cristal (part. II, n° 17); qu'il se divisa en onze parties au moment de l'Incarnation (*ibid.*, n° 128; ce passage est omis dans la traduction française). Elle a appris que les six jours de la création furent de vingt-quatre heures⁽¹⁾, que depuis la chute d'Adam jusqu'à Jésus-Christ, il s'est écoulé 5199 ans, sans un jour de différence. A propos des limbes,

(1) Elle précise même que les anges furent créés le premier jour, « qui répond au dimanche »; ils furent précipités le lundi matin et conspirèrent jusqu'au jeudi matin (part. I, n° 122); Adam fut créé le vendredi de grand matin, 25 mars, part. II, n° 138).

elle affirme que le rayon de la terre est de 1251 milles (espagnols). Amort a montré que ce chiffre est faux (*observations*, prop. 2), comme plusieurs autres relatifs aux dates et aux distances. Il cite vingt et un points sur lesquels la sœur contredit d'autres révélations (*ibid.*, prop. 17). Enfin elle regarde comme un péché de ne pas la croire (voir ch. xxii, 27). Or c'est là une grosse erreur. Car l'Eglise seule, et non une révélation particulière, a la mission d'imposer des croyances à l'ensemble des fidèles; et elle n'en impose pas d'autres que celles contenues dans la Sainte Écriture et la Tradition.

Les théologiens ont signalé d'autres descriptions comme étant probablement le résultat d'une illusion. On les attribue surtout au désir de remplir la vie de la S^{te} Vierge de prodiges sans nombre; ce qui fait un singulier contraste avec la simplicité de l'Évangile. On y retrouve la pompe et la magnificence de la cour d'Espagne (Voir dans la *Théologie mystique* de M^{sr} Chaillot les censures dont ce livre a été l'objet à la Sorbonne et à Rome).

Toutefois ne concluons pas de là que Marie d'Agréda se trompait même au sujet de ses visions purement intellectuelles de la Divinité (*Cité myst.*, part. I, l. 1, ch. II). Amort qui l'a beaucoup combattue déclare d'abord que, sans nul doute, « ses vertus ont été héroïques ». « Cela ressort clairement, dit-il, de son procès de béatification que j'ai lu à Rome ». Il ajoute : « J'admets sans hésitation qu'elle a reçu de Dieu des lumières admirables; il n'est pas vraisemblable que, dans ses ravissements fréquents (1), une per-

(1) Ces extases présentaient des caractères extraordinaires : 1^{re} elle en sortait immédiatement quand un quelconque de ses supérieurs lui en donnait l'ordre mentalement de loin; 2^{re} elle était ordinairement élevée de terre. Les religieuses finirent par céder à la curiosité des étrangers, et après la communion, ouvraient la grille du chœur, pour qu'on pût l'apercevoir facilement. « Elles ôtaient le voile qui lui couvrait le visage, afin qu'on vit son extraordinaire beauté, et les séculiers faisaient l'expérience de la remuer du dehors, rien que par un souffle. Elles recommandaient de n'en rien dire à la servante de Dieu » (*Vie*, par Samaniego, ch. xiii). Celle-ci l'apprit enfin par hasard, au bout de trois ou quatre ans. Elle crut échapper à cette publicité en allant faire son action de grâces dans une chambre qu'elle fermait à clef. Mais les religieuses démontèrent les planches d'une cloison; elles la sortaient par cette ouverture, la « portant avec la même facilité que si c'eût été une plume » (*ibid.*). La pieuse sœur finit par en être avertie; saisie d'horreur, elle supplia le Seigneur de lui enlever tout ce qui paraissait au dehors. Elle avait alors vingt-deux ans. Sa prière fut exaucée; pendant les quarante ans qu'elle vécut encore, ses grâces intérieures n'eurent plus aucun effet sur le corps. Les autres sœurs furent d'abord mécontentes de ce changement et ne trouvèrent que des explications défavorables. Mais quatre ans après, elles l'élevèrent comme abbesse. C'est pendant cette période d'existence cachée qu'elle eut ses révélations sur la vie de la S^{te} Vierge.

sonne si vertueuse, et dont la mort n'a rien présenté de choquant, ait été sans cesse trompée par le démon. Mais son imagination ne l'a-t-elle point illusionnée, reproduisant ce qu'elle avait lu ou entendu sur la S^{te} Vierge, ou ce qu'elle avait vu dans des représentations théâtrales? Je laisse l'Eglise juge de cette question » (part. II, n^o xiii, préambule).

L'éloge que je viens de citer ne paraîtra pas exagéré à ceux qui liront la vie de la servante de Dieu par Samaniego. Cette vie est extrêmement belle; elle donne l'impression d'une grande sainteté et d'une haute union avec Dieu.

Pour les révélations, Amort reste dans le doute. Cette attitude paraît la plus sage. Car si des hommes nombreux et savants, surtout parmi les compatriotes de la sœur, se sont montrés enthousiastes de la Cité mystique, d'autres, non moins nombreux et non moins savants, ont refusé d'y croire. Ils expliquent ce livre par les lectures de cette pieuse fille, combinées avec une puissance exceptionnelle d'invention, dont les grands romanciers nous ont donné l'exemple (Voir Bossuet, *Remarques sur la mystique Cité*; fin du tome XX de l'édition Lachat). La psychologie de Marie d'Agréda, comme celle de S^{te} Hildegarde, est une énigme qu'on n'est pas près de déchiffrer complètement. Clément XIV, de l'Ordre franciscain, a montré également qu'il regarde les révélations de Marie comme au moins douteuses, puisque, dans son décret du 12 mars 1771, il défend de continuer la cause de béatification, « à cause du livre » (Voir M^{sr} Chaillot; conclusion).

Encore une fois il ne s'agit là que des révélations de la sœur Marie. Gardons-nous de croire que, si elles sont fausses, il en a été de même de sa sainteté et de son union extraordinaire avec Dieu.

31. — Quatrième cause d'erreur. Il peut arriver qu'après coup une révélation véritable soit altérée involontairement par le voyant lui-même.

Ce danger est à craindre pour les paroles intellectuelles. Après les avoir reçues, on ne peut s'empêcher de les traduire par des mots; mais alors on est exposé à modifier un peu le sens de la pensée, et surtout à lui donner une précision qu'elle n'avait pas. Supposons que quelqu'un vous parle simplement par signes, par exemple, au moyen d'un clignement d'yeux, vous arrivez à le comprendre. Mais si vous essayez de traduire sa pensée par une

phrase, vous risquez d'ajouter des nuances de votre invention.

Ainsi, pendant que vous priez pour un malade, vous recevez une assurance de guérison, mais Dieu vous laisse ignorer si elle sera totale ou partielle, subite ou lente, prochaine ou tardive, et même physique ou morale. Il est assez difficile de traduire cette communication sans lui donner plus de précision qu'elle n'en avait.

32. — Le danger est encore très grand, lorsque la **révélation** écrite est fort longue et que pourtant on l'a reçue d'une manière presque **instantanée**. Il n'est pas téméraire de croire que non seulement tous les mots n'étaient pas fournis par la révélation, mais que les pensées n'y étaient pas détaillées. Le voyant en fait lui-même le développement par un travail postérieur.

S^{te} Brigitte reconnaît que tel est parfois son cas. En effet, dans une de ses visions, Notre-Seigneur remarque, sans la blâmer, qu'elle retouche ses révélations, faute de les avoir bien comprises ou de savoir les exprimer exactement (*nunc volvis et revolvīs in animo tuo, nunc scribis et rescribis ea, donec veneris ad proprium sensum verborum meorum. Révél. supplémentaires, ch. XLIX*); bien plus, il approuve les secrétaires de la sainte qui, en traduisant du suédois en latin, ajoutent « de la couleur et de l'ornement ».

33. — *Cinquième cause d'erreur.* Je viens de parler des **secrétaires**. Ils peuvent facilement altérer le texte sans mauvaise volonté. Car ils mettent du leur dans le choix des expressions. Ils croient même parfois, avec une certaine bonne foi, pouvoir ajouter des phrases entières, sous prétexte de rendre la pensée plus claire. « Nous savons, se disent-ils, que c'est là ce que la sainte a voulu dire. » Peut-être, en effet, la rédaction gagne-t-elle en clarté; seulement ce n'est plus que de la demi-révélation.

On a des exemples de ces textes dont l'exactitude est contestée : ceux de Marie d'Agréda, de Catherine Emmerich et de Marie Lataste. On peut les lire pour s'édifier, mais on ne sait pas bien dans quelle mesure leurs révélations, même supposées vraies originellement, ont été retouchées (1). Plusieurs croient que ces textes

(1) Quand les *Œuvres* de Marie Lataste parurent, des théologiens qui avaient admiré certaines pages, finirent par constater que, par endroits, elles étaient traduites mot à mot de la *Somme* de S^t Thomas. Ils comptèrent trente-deux passages de ce genre. On transmit cette objection à celui qui était censé avoir recueilli les révélations. Il ne nia pas le fait, mais répondit majestueusement que, puisque Notre-Seigneur avait inspiré ces pages à S^t Thomas, il pouvait les réciter à Marie

sont un mélange. Trois actions y auraient concouru : la révélation divine, l'activité propre (qui a interprété ou inventé, et qui peut-être a fourni une bonne moitié du travail); enfin les retouches des secrétaires et de leurs amis.

Benoît XIV (*De Canon.*, l. III, c. LIII, n° 16) étudie une célèbre révélation de S^{te} Catherine de Sienne (extase de 1377), dans laquelle la S^{te} Vierge lui aurait dit qu'elle n'était pas immaculée. Il cite plusieurs auteurs qui, pour sauver la réputation de la sainte, préfèrent sacrifier celle de ses directeurs ou éditeurs, accusés ainsi de falsification. Il donne ensuite l'opinion du P. Lancicius, admettant comme possible que la sainte se soit trompée, par suite d'idées préconçues (*ibid.*, n° 17; Lancicius, opusc. *De praxi divinæ præsentia*, c. XIII).

34. — Les **éditeurs** ont parfois modifié des révélations, comme les secrétaires. Ainsi, dans la première édition allemande de Catherine Emmerich, il était dit que S^t Jacques le Majeur assista à la mort de la S^{te} Vierge. On s'aperçut depuis que cette affirmation était inconciliable avec la chronologie résultant des *Actes des Apôtres*. Dans la récente édition de Ratisbonne, on s'est contenté d'effacer la phrase erronée. Cette méthode est déplorable, car elle ôte aux lecteurs sérieux un moyen de discernement. Il fallait conserver la phrase et dire en note : la sœur s'est trompée. A-t-on craint que cet aveu ne nuise à la vente du livre ?

Le P. Croset, qui au XVII^e siècle traduisit Marie d'Agréda, a adouci certains passages. On m'a assuré que, dans une édition de la fin du XIX^e siècle, on a retouché le style de cette traduction, en faisant de nouvelles suppressions.

§ 2. — Cinq causes de révélations absolument fausses.

35. — Ces cinq causes sont : 1° la simulation ; 2° un esprit ou une imagination trop vifs ; 3° une illusion de la mémoire qui consiste à croire se rappeler certains faits qui ne sont jamais arrivés ; 4° l'action du démon ; 5° les inventions des faussaires.

Lataste. On s'en tint à une explication plus simple, que des événements postérieurs vinrent confirmer.

Catherine Emmerich eut une vision symbolique, montrant que les *Œuvres* de Marie d'Agréda ont été remaniées et amplifiées (Préface de Brentano, citée précédemment). Qui a raison dans ce désaccord ?

36. — *Première cause de fausseté.* Il peut arriver d'abord que la personne qui affirme avoir reçu des révélations soit **menteuse** et de mauvaise foi. Un des plus célèbres exemples est celui de Madeleine de la Croix, franciscaine de Cordoue, au début du **xv^e** siècle. Elle naquit en 1487, entra au couvent à dix-sept ans, en 1504, et fut trois fois abbesse de son monastère. Dès l'âge de cinq ans, le démon lui apparut sous la forme de différents saints, et lui inspira peu à peu un vif désir de passer pour une sainte. Elle avait treize ans, lorsqu'il jugea son âme suffisamment possédée par la vanité, l'orgueil et la sensualité; il lui avoua nettement qui il était, et lui promit que, si elle se liait avec lui par un pacte, il étendrait au loin sa réputation de sainteté et lui procurerait pendant trente ans, au moins, toutes les jouissances qu'elle voudrait. Elle accepta, et Satan devint son conseil, quoique à certains jours elle eût voulu l'éloigner, tellement elle était terrifiée par les formes affreuses qu'il prenait. Grâce à son secours, elle réalisait toutes les apparences du merveilleux divin : extases, lévitation, prédictions souvent réalisées. Elle se faisait elle-même des plaies stigmatiques et, pendant onze ans, persuada aux autres qu'elle ne prenait aucune nourriture; elle s'en procurait en secret. Elle arriva pendant trente-huit ans, jusqu'en 1543, à tromper sciemment les plus grands théologiens d'Espagne, les évêques, les cardinaux, les inquisiteurs et les seigneurs de la cour. On venait de tous côtés la consulter et on la comblait d'aumônes. Ayant été sur le point de mourir, elle avoua tout publiquement, puis regretta ses aveux. Il fallut recourir aux exorcismes, pour que le démon perdit empire sur sa volonté. Finalement, elle fut condamnée à être enfermée dans un autre couvent de son ordre (Amort, l. II, c. III, Gœrres t. V, ch. XI; Bizouard, t. II, l. X, ch. IV; D^r Imbert, t. II, p. I).

37. — *Seconde cause de fausseté.* Supposons maintenant une personne de bonne foi. Elle peut être trompée par son **imagination** ou son **esprit** qui sont **trop vifs**. Il a été dit ci-dessus (**16**) que nos facultés mêlent parfois leur propre action à une révélation divine. Mais, quand le tempérament est mal équilibré ou trop excité, elles peuvent faire davantage : elle arrivent à construire de toutes pièces une fausse révélation. Grâce à son imagination fiévreuse, telle personne pourra, pendant l'oraison la plus vulgaire, prononcer des paroles intérieures avec tant de vivacité, qu'elle se les figurera dites par un autre.

Ou encore elle aura, à certains jours, une puissance extraordinaire de représentation. Un tableau se posera devant son regard intérieur avec des couleurs très vives, presque égales à celles des objets réels. S'il s'agit d'une scène de la vie de Notre-Seigneur, ou d'un événement à venir qui l'intéresse, elle croira volontiers que ce tableau est surnaturel.

Il y a même des cas où on peut se faire illusion en croyant avoir une vision intellectuelle d'un saint. C'est lorsqu'elle est obscure. Par exemple, on se figure, sans motif suffisant, le sentir auprès de soi. Il faut être beaucoup plus exigeant, comme preuve, que quand il s'agit de la présence de Dieu. Car, par rapport à Dieu, l'erreur ne va pas jusqu'à affirmer une présence qui n'existe pas; il est là; la question est simplement de savoir s'il le fait sentir. Il en est tout autrement pour le saint.

Il en faut dire autant des paroles intellectuelles. Voici comment en parle S^t Jean de la Croix : « Il y a des esprits si vifs, si pénétrants, qu'à peine recueillis dans la considération d'une vérité, ils discourent avec une extrême facilité, expriment leurs pensées en paroles intérieures [Il s'agit de paroles intellectuelles, en vertu d'un chapitre précédent, le **xxiii^e**], et dans des raisonnements très animés qu'ils attribuent à Dieu. Ces discours sont tout simplement l'ouvrage de l'entendement qui, *dégagé de l'opération des sens* et à la faveur de la lumière naturelle, peut produire ce résultat, et de plus grands encore, *sans aucun secours surnaturel*. Bon nombre de personnes se persuadent ainsi... jouir d'admirables communications divines; elles s'empressent d'écrire leurs impressions ou les font écrire. En réalité,... tout cela ne signifie absolument rien » (*Montée*, l. II, ch. **xxix**).

S^{te} Thérèse dit, il est vrai, que lorsqu'on a eu de vraies visions ou de vraies paroles, on ne peut plus les confondre avec les imitations affaiblies de l'imagination. Seulement la difficulté subsiste en entier pour ceux qui n'ont jamais eu rien de divin (1).

(1) S^{te} Thérèse : « Il est des personnes, et j'en connais plusieurs, dont l'imagination est si vive et dont l'esprit travaille de telle sorte, qu'elles croient voir clairement tout ce qu'elles pensent. Mais, si elles avaient eu de véritables visions, elles reconnaîtraient, sans ombre de doute, que les leurs ne sont que des chimères. Comme elles sont un pur travail de leur imagination, non seulement elles ne produisent aucun bon effet, mais elles les laissent beaucoup plus froides que ne ferait la vue de quelque dévote image » (*Château*, 6, ch. ix). La sainte revient sur la même idée, *ibid.*, 6, ch. III, et trois fois au chapitre xxv de sa *Vie*.

38. — Il peut arriver que cette puissance de l'imagination tienne à une cause accidentelle. Le cardinal Bona dit, en effet, que les hallucinations proviennent parfois des excès dans les abstinences, les **jeûnes** et les veilles ; ces excès affaiblissent le système musculaire et les facultés ; ils font prédominer le système nerveux (*De discret. spir.*, ch. xx, n° 3). Benoît XIV adopte cette opinion (*De Canon.*, l. III, c. I, n° 1).

39. — *Troisième cause de fausseté.* C'est une **illusion** ou maladie spéciale **de la mémoire**, qui consiste à croire se rappeler certains faits, quoiqu'ils n'aient jamais existé.

Cette illusion paraît impossible, et cependant on la constate même en dehors de la mystique : certains esprits *inventent* des histoires et se persuadent sincèrement qu'elles leur sont arrivées. Ce sont les *inventeurs de bonne foi*. Il ne faut pas confondre ce cas avec le précédent, où l'*imagination avait formé un tableau*, ni avec un autre beaucoup plus commun, celui des hâbleurs qui, *par plaisanterie*, racontent des anecdotes imaginaires, et finissent à la longue par avoir une demi-persuasion qu'elles sont historiques. Non, ceux dont je parle sont des gens sérieux, qui inventent de toutes pièces, mais *qui croient ce qu'ils disent*, et dès le premier jour.

Les uns vous racontent leurs voyages dans des contrées lointaines où leurs amis savent très bien qu'ils n'ont jamais été. Ils vous en peignent les moindres circonstances, toujours pittoresques. D'autres croient avoir fait visite à des princes, à des évêques ou autres personnages en vue, qui leur ont confié des secrets ou des appréciations importantes, ou qui les ont chaudement encouragés. D'autres enfin vous décrivent les dangers effroyables auxquels ils ont échappé, ou les indignes persécutions dont ils ont été l'objet (1).

On est porté à les croire, car ils ont un tel ton de conviction, puis ils entrent dans de tels détails sur le lieu, l'heure, le dialogue, qu'on se dit : Il est impossible que le fond, au moins, ne soit pas vrai. Et pourtant tout est inventé.

(1) Parfois leur faculté d'invention aura des effets plus fâcheux : ils pousseront la calomnie jusqu'à la dénonciation. Les tribunaux ont eu à juger des accusations graves, portées ainsi, *avec pleine conviction* et toutes les apparences de la vraisemblance, contre des médecins ou des prêtres ; et on a constaté l'impossibilité des faits allégués. Si je m'écarte un instant de la mystique pour parler de cette tendance, c'est afin de mettre en garde contre certaines dénonciations. Il faut s'informer non seulement de ce qui est raconté, mais de ce qu'est la narratrice.

Ces gens-là ne sont pas des fous ; pour tout le reste, ils se montrent raisonnables et intelligents, quoique généralement agités et en ébullition. Comment s'expliquer leur aberration ? On l'ignore. Mais il se fait une confusion bizarre entre leur *imagination*, qui construit une scène, et leur *mémoire* affirmant qu'elle a été réalisée. Leur raison ne fait plus le discernement de ces deux opérations si différentes. Ils commencent probablement par concevoir l'anecdote comme possible en soi, — puis comme possible pour eux, — puis comme vraisemblable, — puis comme probable, — puis comme certaine. C'est après cette élaboration inconsciente et quand l'illusion est arrivée à cette maturité complète qu'ils vous font leur narration.

Ne cherchons pas à expliquer ce fait de mirage, qui n'est pas fort rare. Appliquons-le seulement à notre sujet.

Supposons donc une personne menant une vie très retirée, et ayant la fâcheuse tournure d'esprit dont je viens de parler. Elle ne sera pas portée à s'attribuer de longs voyages, ou des dîners avec les célébrités politiques ou littéraires. Ce serait par trop fort ; il lui reste assez de bon sens pour comprendre qu'on lui rirait au nez. Elle inventera plutôt des faits invérifiables. Une piété exaltée la portera parfois du côté des révélations. Elle racontera qu'elle reçoit la visite de la cour céleste et que la S^{te} Vierge lui donne des avis salutaires. Si elle a « la manie de la persécution », elle inventera, ou grossira celles des hommes ou des démons.

Le directeur constatera toujours que ses avis ont peu d'effet ; ce qui sera un premier moyen de démasquer l'illusion. Il y en a un autre : s'informer de l'ensemble de la vie de cette personne. Si elle a le défaut d'inventer, elle doit le prouver dans bien d'autres circonstances. Il faudra parfois beaucoup de temps pour arriver à voir clair dans la situation. Mais à quoi bon se presser ?

40. — *Quatrième cause de fausseté.* Le **démon** peut donner de fausses révélations ou visions. Son action peut parfois être reconnue par les circonstances de la vision (Voir le chapitre suivant).

Il peut aussi produire une aliénation des sens, cherchant à contrefaire l'extase divine. Ce cas doit être extrêmement rare, car on n'en cite presque pas d'exemples certains. J'ai rapporté (36) celui de Madeleine de la Croix ; mais il s'agissait d'une imitation purement extérieure, faite d'accord avec cette personne.

Au xvii^e siècle, on a eu l'exemple de l'action du démon sur une